

# **Les nouvelles normes comptables sur les régimes de retraite: Leurs contenus et leurs impacts sur le maintien et la négociation de régimes de retraite**

FTQ - Séminaire à l'intention des membres de comité de retraite –  
14 mars 2003

René Delsanne, professeur, Université du Québec à Montréal

---

## **Normes comptables applicables**

- L'ICCA a publié en 1999 le chapitre 3461 « Avantages sociaux futurs » pour application aux états financiers à compter de l'an 2000.
  - Cette nouvelle norme remplace le chapitre 3460 qui s'appliquait antérieurement.
  - La norme s'applique à tous les avantages sociaux futurs.
- 

## **Normes comptables applicables**

- Cette nouvelle norme commence à produire des effets sur les états financiers à cause des rendements désastreux des années 2000 à 2002.
  - Les rendements insuffisants obtenus sur l'actif des caisses de retraite produisent des déficits d'expérience qui sont généralement amortis sur une période appropriée.
- 

## **Champ d'application du chapitre 3461**

- Il s'applique à tous les régimes prévoyant des avantages sociaux futurs.
- Les régimes de retraite à cotisations déterminées ne sont pratiquement pas affectés.

- Les régimes à prestations déterminées sont traités de façon très détaillée.
- 

### **Champ d'application du chapitre 3461**

- Les régimes à prestations déterminées doivent être évalués conformément au chapitre 3461 qu'ils soient capitalisés ou non.
  - Les régimes pour employés désignés sont donc également sujets à la nouvelle norme.
  - Les régimes d'assurance collective qui prévoient des avantages futurs doivent aussi être évalués conformément à cette Norme comptable.
- 

### **L'approche du chapitre 3461**

- Notion fondamentale: les prestations constituent une forme de rémunération différée.
  - Elles doivent être comptabilisées comme charge et passif dans la période au cours de laquelle les salariés gagnent le droit aux prestations.
  - La comptabilité de caisse ( basée sur les contributions effectivement versées ) n'est pas acceptable aux fins comptables.
  - La méthode basée sur les sorties de fonds n'est pas acceptable non plus.
- 

### **Entreprises qui sont transigées sur le marché américain**

- Ces entreprises doivent produire deux ensembles d'états financiers.
  - Les normes canadiennes sont semblables aux normes américaines.
  - Il existe quelques différences dans le traitement requis aux États-Unis, en particulier pour ce qui concerne l'impact au Bilan.
-

## **Quelques définitions**

- *Obligation au titre des avantages sociaux futurs*: la valeur actualisée des prestations prévues ( le passif total ).
  - *Obligation au titre des prestations constituées*: la valeur actualisée des prestations prévues attribuées aux services rendus jusqu'à la date d'évaluation ( le passif couru ).
- 

## **Quelques définitions**

- *Coût des services rendus au cours de l'exercice*: la valeur actualisée des prestations gagnées au cours de l'exercice moins les cotisations des employés.
  - *Gains et pertes actuariels*: variation de la valeur de l'actif et du passif découlant de résultats différents des hypothèses actuarielles ou de changements d'hypothèses.
  - *Hypothèses actuarielles*: hypothèses économiques, démographiques, financières.
- 

## **Estimation des prestations à être versées**

- Les hypothèses actuarielles doivent être explicites.
  - Chacune doit représenter l'estimation la plus probable de la direction.
  - Pas d'hypothèses compensatoires.
  - L'ensemble des hypothèses doit être cohérent ( exemple: rendement, salaire, inflation ).
- 

## **Actualisation des prestations**

Deux taux peuvent être utilisés:

- Le taux d'intérêt d'obligations de très bonne qualité ( AA ) dont les flux financiers correspondent aux prestations à verser.
- Le taux auquel les prestations pourraient être assurées auprès d'un assureur.

- Le taux doit être modifié lors de chaque évaluation pour tenir compte de l'environnement économique le plus courant.
- 

### **Actualisation des prestations**

- Commentaire:

**La baisse des taux d'intérêt sur les obligations entraînent donc l'obligation de réduire le taux d'actualisation du passif; et ceci a pour conséquence d'accroître la valeur du passif.**

---

### **Calcul de la charge de retraite**

- + Coût des services rendus dans l'année financière
- + Intérêt sur l'obligation au titre des prestations constituées
- Les revenus de placement prévus sur les actifs du régime
- + Amortissement des coûts de service passé
- +/-Amortissement des gains ou pertes actuariels

Il peut y avoir certains items additionnels qui sont normalement mineurs.

---

### **Calcul de la charge de retraite (1)**

#### ***Coût des services rendus dans l'année financière***

- L'année de service d'un salarié fait-elle partie de sa période d'attribution?
  - Le montant des prestations prévues est réparti sur chaque année de la période d'attribution ( habituellement sur une base linéaire ).
  - On évalue le coût des prestations au moyen des hypothèses actuarielles.
-

## **Calcul de la charge de retraite (2)**

### ***Intérêt sur l'obligation au titre des prestations constituées***

- Intérêts calculés sur le passif du début de l'année plus les montants prévus au cours de l'année ( ajustés pour une fraction d'année).
  - La méthode de répartition des prestations projetées en proportion des années de la période d'attribution doit être utilisée.
- 

## **Calcul de la charge de retraite (3)**

### ***Les revenus de placement prévus sur les actifs du régime***

- Taux de rendement prévu à long terme  
Taux de long terme fonction des actifs du régime ( donc de la politique de placement ) Un rendement attendu élevé diminue la charge de retraite.
  - Valeur des actifs du régime  
Elle doit être établie en fonction de la valeur marchande ( l'effet du lissage peut différer une hausse de la charge de retraite )  
Le lissage ne doit pas dépasser 5 ans.
- 

## **Calcul de la charge de retraite (4)**

### ***Amortissement des coûts de service passé***

- Amortissement minimal calculé linéairement sur la période d'attribution restante.
  - On doit amortir plus rapidement dans certaines circonstances (comme une bonification régulière des rentes lors de négociations).
- 

## **Calcul de la charge de retraite (5)**

### ***Gains ou pertes actuariels***

- Gains ou pertes sur le passif

- Écart entre le passif réel à la fin de l'année selon les hypothèses de fin d'année et le passif prévu à la fin de l'année selon le passif de début d'année et les hypothèses de début d'année.
  - Une baisse du taux d'actualisation entraîne une hausse du passif et un déficit actuariel.
- 

### **Calcul de la charge de retraite (5)**

#### ***Gains ou pertes actuariels***

- Gains ou pertes sur l'actif
  - Écart entre le rendement réel à la date d'évaluation et le rendement prévu au début de l'année.
  - Un rendement négatif ou simplement plus faible que le rendement prévu entraîne une perte actuarielle. Plus le rendement attendu est élevé, plus l'écart entre le réel et le prévu est substantiel et la perte d'expérience élevée.
- 

### **Calcul de la charge de retraite (5)**

#### ***Gains ou pertes actuariels***

- La méthode du couloir est utilisée.
  - Les gains et pertes doivent être pris en compte seulement lorsqu'ils se situent à l'extérieur d'un couloir de 10% de la valeur de l'actif ou du passif.
  - Objectif du couloir: atténuer les fluctuations à court terme.
- 

### **Calcul de la charge de retraite (5)**

#### ***Gains ou pertes actuariels***

- Si les gains ou pertes se retrouvent à l'extérieur du couloir, ils doivent être amortis sur la durée résiduelle moyenne d'activité du groupe de salariés actifs.
- Un rendement plus faible que prévu entraîne une valeur d'actif inférieure à la valeur prévue. Lorsque la perte atteint le seuil de 10% de l'actif ( ou du passif s'il est

supérieur ), l'amortissement doit être effectué. On reporte ainsi sur un grand nombre d'exercices financiers futurs les pertes actuelles.

---

### **Montant présenté au bilan**

- Somme des charges de retraite de l'exercice actuel et des exercices antérieurs **moins** la somme des cotisations versées par l'employeur à la caisse de retraite.
  - Si le montant est positif, il s'agit d'un passif: «passif au titre des prestations constituées».
  - Si le montant est négatif, il s'agit d'un actif: «actif au titre des prestations constituées».
- 

### **Commentaires pratiques**

- Le chapitre 3461 est un document complexe qui précise le traitement des avantages sociaux futurs dans les états financiers.
  - L'entreprise dispose encore d'une certaine latitude dans l'établissement des hypothèses.
- 

### **Commentaires pratiques**

- Les différences entre le chapitre 3460 et le chapitre 3461 sont subtiles.
  - Le taux d'actualisation dans le chapitre 3461 doit être celui des obligations de qualité supérieure.
  - On requiert l'amortissement des gains et pertes seulement à l'extérieur du couloir de 10%.
-

## Commentaires pratiques

### *Hypothèses*

Les hypothèses principales sont au nombre de trois:

- Le taux de rendement à long terme sur les actifs;
  - Le taux d'actualisation du passif;
  - Le taux d'augmentation des salaires.
- 

## Commentaires pratiques

### *Hypothèses*

Les hypothèses suivantes ont en général un impact moindre:

- Mortalité;
  - Taux de cessation d'emploi;
  - Âge de retraite.
- 

## Commentaires pratiques

### *Quel état financier est touché?*

- L'impact des changements d'hypothèses et des gains et pertes actuariels est nettement plus grand sur l'État des résultats que sur le Bilan.
  - La charge de retraite influence directement les résultats. Les montants présentés au bilan sont généralement moins significatifs.
- 

## Commentaires pratiques

### *Taux d'actualisation du passif*

Effet du taux d'actualisation du passif:

- Un taux plus faible **augmente** la valeur du passif et le coût des services courants.

- Un taux plus faible **diminue** la composante intérêt de la charge de retraite mais il s'applique sur un passif plus élevé.
  - Un taux plus faible **augmente** généralement la charge de retraite.
- 

## **Commentaires pratiques**

### ***rémunération***

Effet du taux d'accroissement de la rémunération:

- Un taux plus faible **diminue** la valeur du passif et le coût des services courants.
  - Un taux plus faible **diminue** généralement la charge de retraite.
- 

## **Commentaires pratiques**

### ***Taux de rendement attendu sur les actifs***

Effet du taux de rendement attendu sur les actifs:

- Un taux plus faible **réduit** la composante revenus de placement de la charge de retraite. Comme ce facteur est soustrait dans le calcul de la charge de retraite, la charge de retraite est **augmentée**.
  - Plus le taux est élevé, plus la charge de retraite est faible.
- 

## **Commentaires pratiques**

### ***Taux de rendement attendu sur les actifs***

- Qu'arrive-t-il lorsque le taux de rendement attendu est trop optimiste?
  - La compagnie subit des déficits actuariels année après année. Ces déficits doivent être amortis sur la durée moyenne de la carrière des salariés actifs.
  - La charge de retraite sera donc graduellement haussée suite à l'amortissement de pertes de plus en plus substantielles.
-

## Commentaires pratiques

- Pourquoi observe-t-on un effet maintenant?
- Rendement des dernières années:

Année	Rendement
2000	5%
2001	0%
2002	-5%

---

## Commentaires pratiques

- Supposons une hypothèse de rendement sur les actifs de 8%:

Année	Déficiance de rendement
2000	5% - 8% = -3%
2001	0% - 8% = -8%

On doit commencer à amortir la perte en 2002.

2002	-5% - 8% = -13%
------	-----------------

L'amortissement de la perte en 2003 devient substantiel.

---

## Commentaires pratiques

- Rendement des obligations corporatives à long terme de haute qualité\*:

Année ( au 31 décembre )	Rendement moyen
2000	6.50%
2001	6.51%
2002	5.99%

\*: Taux de rendement interne de l'indice MCS des obligations corporatives à long terme

---

## Commentaires pratiques

- L'hypothèse d'actualisation du passif n'a pas suivi directement cet indice. La pression à la baisse est toutefois très présente et il sera difficile de maintenir un taux substantiellement plus élevé. Une baisse additionnelle du taux d'actualisation causera une hausse du passif, c'est à dire un déficit actuariel.
- Ce déficit devra être financé ( au plan comptable ) sur la durée de la carrière restante des employés actifs par une hausse de la charge de retraite.

---

## Conclusion

- Les nouvelles normes de comptabilisation des régimes de retraite sont entrées en vigueur en l'an 2000.
- Elles ne diffèrent pas substantiellement des normes antérieures.
- Pendant des années, les entreprises ont bénéficiées de charge de retraite négatives.

---

## Conclusion

- Les résultats financiers de plusieurs entreprises ont donc été avantagés par les normes de comptabilisation pendant les années de rendement élevés des marchés.
- La situation a changé dramatiquement depuis l'an 2000.

---

## Conclusion

- Nous avons assisté simultanément à une **baisse des taux de rendement** sur les titres à long terme et à un **recul substantiel du marché boursier**.
- La situation de hausse des contributions requises pour la capitalisation des caisses de retraite se produit concurremment à une augmentation de la charge de retraite dans les états financiers.
- *L'État des résultats* est le plus touché.